

AVENANT n° 2

à la

CONVENTION D'APPUI À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET D'ACCÈS À L'EMPLOI (CALPAE)

Entre

L'État, représenté par **René BIDAL**, Préfet du Département de Maine-et-Loire, et désigné ci-après par les termes « le Préfet », d'une part,

Et

Le Département de Maine-et-Loire, représenté par **Christian GILLET**, Président du Conseil départemental de Maine-et-Loire, et désigné ci-après par les termes « le Département », d'autre part,

Vu la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019

Vu l'instruction n°DGCS/SD1/2019/24 du 04 février 2019 relative à la mise en œuvre territoriale de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté dans son volet « Contractualisation entre l'Etat et les départements d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi »

Vu l'instruction n°DGCS/SD1B/2019/196 du 25 septembre 2019 relative à la mise en œuvre des conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi

Vu l'instruction n°DGCS/SD1B/DIPLP/DGEFP/SDPAE/2020/28 du 12 février 2020 relative à la poursuite de la mise en œuvre territoriale de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté notamment dans son volet « contractualisation d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi »

Vu la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi signée **le 28 juin 2019** entre l'Etat et le Département de Maine-et-Loire et son avenant n°1 signé le 25 novembre 2019, ci-annexés,

Vu la délibération de la Commission permanente du Département de **Maine-et-Loire** en date du **28 septembre 2020** autorisant le Président du Conseil départemental à signer le présent avenant à la convention,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1

Le paragraphe 2.3.1 de la convention du 28 juin 2019 est complété par les éléments suivants :

« Au titre de l'année 2020, le soutien financier de l'Etat s'élève à un montant total de 1 132 187,89 € dont 1 116 846,89 € pour financer les actions au titre de l'année 2020 et de 15 341 € de crédits non engagés en 2019 par le Département et qui constituent un report sur l'année 2020.

Le Département s'engage sur des montants financiers par action figurant dans le tableau financier récapitulatif figurant en annexe.

Dans le cas où le contenu des actions serait modifié ou de nouvelles actions créées, le Département de Maine-et-Loire s'engage à transmettre de nouvelles fiches-actions. »

ARTICLE 2

A l'issue du processus d'évaluation de l'exécution des actions déployées en 2019, le Département s'engage à compléter la matrice des indicateurs annexée à la convention, des résultats obtenus et à ajuster, le cas échéant, les cibles annuelles.

ARTICLE 3

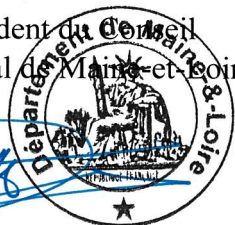
Le présent avenant prend effet à la date de sa signature.

ARTICLE 4

L'ensemble des autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.

Fait à Angers, le 30 SEP. 2020

Le Président du Conseil
départemental de Maine-et-Loire



Christian GILLET

Le Préfet de Maine-et-Loire

René BIDAL

Pour visa, le directeur régional des finances publiques des Pays de la Loire.

Thème de la contractualisation	Imputation choros (code choros - description longue)	Fiche action N° (numérotation CD)	Intitulé de l'action	Budget global de l'action	Credits Etat pré-notifiés	Participation Etat (effective)	Participation CD	Dont valorisation	Participation d'autres financeurs	
1- Fiche Acton 2019 - Prévenir toute "sortie sèche" pour les jeunes tarantais de l'ASE		1	2019 - relique budget état			15 841,00 €	15 841,00 €			
1- Prévenir toute "sortie sèche" pour les jeunes tarantais de l'ASE	3000 01 10 01 - Accompagnement des jeunes de 16 à 20 ans		1	Emploi des jeunes, secteur de l'ASE - 21 actions de prévention Nephros avec l'association 2020 - cadre de la démarche projet en partenariat avec l'association 2020 - cadre de la démarche projet en partenariat avec l'association 2020 - cadre de la démarche projet en partenariat avec l'association	44 518,70 €		44 518,70 €			
			2	Emploi des jeunes, secteur de l'ASE - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	17 000,00 €		17 000,00 €			
			3	Emploi des jeunes, secteur de l'ASE - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	42 851,00 €	42 851,00 €	42 851,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			4	Remboursement des frais de déplacement des jeunes de l'ASE - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	184 500,00 €		17 000,00 €	170 000,00 €	43 750,00 €	
			5	Remboursement des frais de déplacement des jeunes de l'ASE - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	40 000,00 €		40 000,00 €			
			6	Emploi des jeunes, secteur de l'ASE - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	40 000,00 €		40 000,00 €			
			7	Emploi des jeunes, secteur de l'ASE - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	11 000,00 €		11 000,00 €			
			8	Emploi des jeunes, secteur de l'ASE - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	1 401,70 €		1 401,70 €			
			9	Emploi des jeunes, secteur de l'ASE - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	14 000,00 €		14 000,00 €			
			10	Emploi des jeunes, secteur de l'ASE - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	15 236,00 €		15 236,00 €			
		Total		629 847,54 €	162 410,00 €	162 410,00 €	162 410,00 €	162 410,00 €	162 410,00 €	
1- Prévenir toute "sortie sèche" pour les jeunes tarantais de l'ASE	3000 01 10 02 - Téléconseil		1	Service d'accompagnement téléphonique - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	76 000,00 €		76 000,00 €			
			Total	76 000,00 €	76 000,00 €	76 000,00 €				
			1	Remplacement de documents pour la Direction de l'Accompagnement Social et Prévention de la Dépendance - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	1 062 656,00 €		1 062 656,00 €			
			2	Appui à l'élaboration d'une nouvelle action d'accompagnement social et prévention de la dépendance - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	101 512,00 €		101 512,00 €			
			3	Appui à l'élaboration d'une nouvelle action d'accompagnement social et prévention de la dépendance - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	16 000,00 €		16 000,00 €			
			4	Appui à l'élaboration d'une nouvelle action d'accompagnement social et prévention de la dépendance - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	27 000,00 €		27 000,00 €			
			Total	1 249 178,00 €	124 524,00 €	124 524,00 €	1 024 654,00 €	102 410,00 €		
			1	Remplacement de documents pour la Direction de l'Accompagnement Social et Prévention de la Dépendance - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	241 430,00 €		241 430,00 €			
			2	Remplacement de documents pour la Direction de l'Accompagnement Social et Prévention de la Dépendance - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	48 000,00 €		48 000,00 €			
			3	Remplacement de documents pour la Direction de l'Accompagnement Social et Prévention de la Dépendance - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	24 000,00 €		24 000,00 €			
4	Remplacement de documents pour la Direction de l'Accompagnement Social et Prévention de la Dépendance - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	11 000,00 €		11 000,00 €						
5	Remplacement de documents pour la Direction de l'Accompagnement Social et Prévention de la Dépendance - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	208 032,00 €		208 032,00 €						
6	Remplacement de documents pour la Direction de l'Accompagnement Social et Prévention de la Dépendance - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	432 480,00 €		432 480,00 €						
Total	732 480,00 €	214 536,00 €	214 536,00 €	517 944,00 €	162 410,00 €					
1- Prévenir toute "sortie sèche" pour les jeunes tarantais de l'ASE	3000 01 10 03 - Formation des professionnels		1	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	22 400,00 €		22 400,00 €			
			2	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	2 400,00 €		2 400,00 €			
			3	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	4 800,00 €		4 800,00 €			
			4	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	17 200,00 €		17 200,00 €			
			Total	46 800,00 €	46 800,00 €	46 800,00 €				
			1	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	500 €		500 €			
			Total	500 €	500 €	500 €				
			1	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	2 000 €		2 000 €			
			Total	2 000 €	2 000 €	2 000 €				
			1- Prévenir toute "sortie sèche" pour les jeunes tarantais de l'ASE	3000 01 10 04 - Formation des professionnels		1	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	19 183,00 €		19 183,00 €
2	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	72 000,00 €					72 000,00 €			
3	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	192 000,00 €					192 000,00 €			
Total	283 183,00 €	283 183,00 €				283 183,00 €				
1	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	19 183,00 €					19 183,00 €			
2	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	72 000,00 €					72 000,00 €			
3	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	192 000,00 €					192 000,00 €			
Total	283 183,00 €	283 183,00 €				283 183,00 €				
1	Formation des professionnels - 21 actions de prévention Nephros - mise à disposition de 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020 - 20 places de formation M2020	19 183,00 €					19 183,00 €			
Total	19 183,00 €	19 183,00 €				19 183,00 €				
TOTAL FINANCIERS				3 888 094,75 €	1 132 387,85 €	1 132 387,85 €	2 311 706,86 €	414 060,00 €	75 676,00 €	

En s'appuyant sur ces textes de référence, et complétés par une mission d'ingénierie réalisé en 2019 par le cabinet Néorizons sur l'étude évaluative portant sur la politique départementale et les actions mises en place en faveur des jeunes confiés à l'ASE après leur majorité, plusieurs actions nouvelles ont été identifiées.

Elles sont décrites ci-dessous :

1 – Développer des outils de contractualisation et de nouvelles modalités d'articulation entre les directions et partenaires :

Objectifs :

- Décloisonnement des services et institutions pour mieux fluidifier les parcours des jeunes et favoriser leur insertion sociale et professionnelle (acculturation et harmonisation)
- Formalisation de conventions cadres

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions de partenariat sont définies :

Avec les 4 missions locales du 49 :

En cours :

- Mettre en place des rencontres entre cadres (démarrage mars 2020) pour travailler sur les articulations sur l'agglomération d'Angers et Cholet
- Organiser une 1^{ère} rencontre thématique entre les professionnels du département et les professionnels des Missions locales sur le territoire Centre Anjou
- Organiser au niveau des territoires des MDS, des rencontres entre les équipes de professionnels.

En perspective :

- Élaborer des conventions cadres,
- Poursuivre la mise en place de rencontres inter directions DGA-DSS (DAST/DEF-SPE/DGA-DSS) sur les autres territoires de Saumur et Segré.

Avec Habitat Jeunes David d'Angers :

Développer la convention avec Habitat jeune David d'Angers pour former les professionnels assurant l'accompagnement des jeunes, aux procédures d'accès au logement des jeunes dans une logique de transversalité et de décloisonnement :

- Mettre en place une formation sur ce thème auprès des professionnels accompagnant des grands mineurs et jeunes majeurs (MECS, Assistants familiaux, SPE, Abri de la Providence et SED, PJJ, Missions locales, Équipes de prévention).

	<p>2 – Faciliter l'accès aux droits, à l'information dans une logique de développement et de participation citoyenne :</p> <p>Objectif : Encourager une participation accrue des jeunes aux actions et outils qui vont être mis en place dans une logique de coopération et de responsabilité partagée</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour et moderniser le guide des ressources en intégrant les besoins et propositions exprimés par les jeunes comme par exemple l'idée d'un portail numérique ou d'un espace ressource à Projet à intégrer dans le cadre de la réflexion menée dans la fiche action 3 - Engager l'action citoyenneté « Favoriser la participation citoyenne des grands mineurs et jeunes majeurs pris en charge ou accompagnés au titre de la prévention ou de la protection de l'enfance » en lien avec la DSOP – Direction projet citoyenneté. --> Action développée dans la fiche action 4 <p>Pour 2021</p> <p>3 – Développer la mission d'ingénierie en interne ou en externe pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la démarche dans sa globalité auprès des différents acteurs - Favoriser les articulations et s'assurer de la transversalité entre les directions, comme auprès des partenaires - Aider à la construction d'indicateurs et de suivis pour améliorer le suivi qualitatif des actions
Public cible	Grands mineurs, jeunes majeurs et Jeunes sortants de l'ASE, 16-25 ans
Réalisation	En continu entre 2019 et fin 2021 suivant de l'état d'avancement de la contractualisation et des actions proposées dans la présente fiche
Partenaires pressentis	<p>Directions du CD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction enfance famille - Direction de l'action sociale territoriale - DGA – T dont la Direction de l'insertion et la Direction habitat-logement - Maison départementale de l'autonomie <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenaires de l'emploi et de l'insertion (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi, Missions locales, Pôle emploi ...), du logement (SIAO, Bailleurs sociaux, associations liées à l'hébergement et logement, CHRS, RJT ...) - Direction départementale de la cohésion sociale, CCAS ... - Direction des services départementaux de l'éducation nationale - Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

Budget détaillé	<p><u>Préconisations d'action Néorizons :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Financer un outil d'évaluation du degré d'autonomie des jeunes et de mesure de leur progression, → Nommer des Référents thématiques par direction (DGA-T : DI et DHL et DGA-DSS : MDA), → Améliorer les articulations et les procédures de l'accompagnement des jeunes majeurs : ingénierie de projet interne ou externe → Développer la communication sur la politique départementale en faveur des jeunes
-----------------	--

Actions 2020	
Actions	
<p>► Favoriser le décroisement et la transversalité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation sur l'accès au logement des jeunes par le service logement jeunes d'Habitat Jeunes David d'Angers auprès des professionnels accompagnant des grands mineurs et jeunes majeurs tous services, lieux d'accueils et d'accompagnement confondus - Organiser des rencontres entre les travailleurs sociaux inter directions DGA-DSS (DAST/DEF-SPE/DGA-DSS) et les professionnels des Missions locales du département et engager un travail sur l'amélioration des articulations. - Ingénierie de projet pour développer les partenariats et construire les solutions 	<p>fiche Formation</p> <p>20 000 euros</p> <p>22 655 euros</p>
<p>► Encourager une participation accrue des jeunes : Action citoyenne en cours dans le cadre d'une action citoyenne portée en lien avec la DSOP – Direction projet citoyenneté (Action déployée dans la fiche action 4)</p>	

FICHE ACTION N°2

Thème de la contractualisation	Le premier accueil social inconditionnel de proximité
Intitulé action	Renforcer le partenariat pour le premier accueil social de proximité Travail partenarial pour le maillage du 1 ^{er} accueil social en territoire
Description	<p>L'action comporte plusieurs volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conventions avec les principaux CCAS du territoire : déclinaison du partenariat en fiche action autour de : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'interconnaissance entre les services, ○ L'accueil et l'orientation des publics (mise en place notamment de chartes d'accueil et de procédures communes), ○ La répartition des publics et la rationalisation des accompagnements, ○ La mise en place concertée d'accompagnements collectifs conformément au diagnostic de territoire ; • La présence de l'action sociale territoriale dans toutes les MSAP et les Maisons France Service du territoire : les agents d'accueil des MSAP sont formés en continu à l'accueil de premier niveau. Ils ont la connaissance suffisante de l'action des Maison des Solidarités pour orienter le public et les accompagner dans la prise de rendez-vous ; • La mise en place de formation communes avec les différents partenaires de l'action sociale en territoire (Département, CAF et CCAS) ; • La mise en place d'un dispositif de travail partenarial avec les élus des petites communes (hors convention CCAS) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le contexte : à la faveur notamment des rencontres entre les élus départementaux et les élus des territoires, il apparait un besoin de connaissance, d'information voire de formation autour des politiques sociales du Département et les articulations avec l'action sociale en territoire dans un contexte de recomposition territoriale forte en Maine-et-Loire • Renforcer le partenariat autour de l'offre de services "accompagnement budgétaire"

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Actions collectives en MDS, dont certaines partenariales, portant sur le rapport à l'argent et/ ou l'éducation budgétaire (cf éconovie II) ○ Partenariat avec la CLCV pour la mise en œuvre d'accompagnements budgétaires de proximité, sur le PDS est Anjou ○ Valorisation du partenariat avec la CLCV pour la constitution et l'accompagnement des dossiers de surendettement ○ Création d'1 poste de conseiller budget contractuel, pour les MDS dépourvues ou faiblement équipées afin d'offrir une prestation équitable sur l'ensemble des habitants, en cette période de crise économique liée à la COVID ● Amélioration constante de la qualité de l'accueil en MDS, via des modules de formation dont intra (ex ouverture de droits RSA pour les publics spécifiques) ● Convention avec l'Université pour mieux prendre en charge les difficultés sociales des étudiants par le biais de la création d'un poste supplémentaire de travailleur social
Description	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les besoins : <ul style="list-style-type: none"> - La connaissance des contours et du fonctionnement de l'action sociale en territoire, - La connaissance du réseau territorial et des partenaires pour les demandes les plus courantes, - Un interlocuteur dédié et identifié, - Des séances d'information et/ou de formation de premier niveau sur les sujets les plus courants, - Mettre en place des séances d'information pour permettre aux (élus) agents d'accueil des petites communes, des MSAP et MFS d'acquérir les compétences de 1^{er} niveau leur permettant une écoute dirigée et une orientation de qualité ○ Les thématiques : Le logement, le soutien à la parentalité, l'insertion et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, les secours d'urgence et l'aide alimentaire, prestations relatives aux PA PH

Les actions 2020

Actions	Budget 2020	
	Etat	Département
> Articulation à renforcer avec l'offre de services des PCB et avec les acteurs internes (Conseillers Budget en MDS) : <ul style="list-style-type: none"> • Convention CLCV • 1 ETP conseiller budget en MDS • 7,74 ETP Conseillers budget en MDS 	10 000,00 € 40 000 ,00€	10 000,00 € 364 500,00 €
> Valorisation des actions de partenariat autour des dossiers de surendettement		11 000,00 €
> Valorisation des actions collectives en MDS, dont certaines partenariales, portant sur le rapport à l'argent et/ou à l'éducation budgétaire		5 451,75
> Valorisation des actions de formation proposées aux assistants sociaux et aux assistants administratifs pour améliorer la qualité de l'accueil (dont formation en intra, exemple : offre de la Direction insertion, pour ouvertures de droits RSA pour publics spécifiques)	Fiche formation	
> Modules de formations proposés aux CCAS ruraux, aux MSAP et aux Maisons de France pour une meilleure maîtrise de l'offre de service en Maison départementale des solidarités (MDS) : phase de déploiement		14 000,00 €
> Convention avec l'Université pour mieux prendre en charge les difficultés sociales des étudiants par le biais de la création d'un poste supplémentaire de travailleur social	40 000,00 €	

OBJECTIFS ET PROGRESSION PAR INDICATEUR	2018	2019	2020	2021
Les conventions avec les principaux CCAS du territoire	30 %	75 %	100 %	100 %
La mise en place d'un dispositif de travail partenarial avec les élus des petites communes (hors convention CCAS)	0 %	10 %	50 %	100 %
Développement de Point Conseil Budget	0 %	0 %	100 %	100 %

FICHE ACTION N°3

Thème de la contractualisation	Le premier accueil social de proximité
Intitulé action	Structurer un réseau départemental de médiation numérique en Maine-et-Loire
Contexte action	<p>Dans un contexte de développement des services numériques et de dématérialisation accélérée des procédures administratives la question de l'inclusion numérique est centrale et partagée par de nombreux acteurs.</p> <p><i>L'accès des services numériques au cœur du SDAASP, porté par l'État et le Département</i></p> <p>Signé le 26 avril 2018, le schéma départemental d'accessibilité des services au public du Maine-et-Loire engage un grand nombre de partenaires dans la mise en œuvre d'une démarche de moyen terme (6 ans) d'amélioration de l'accès des services au public.</p> <p>Ce schéma s'inscrit dans une réalité marquée par de nombreuses évolutions économiques et sociétales et par une mutation profonde de l'accès aux services de plus en plus dématérialisé.</p> <p><i>Un des enjeux du schéma départemental des services et usages numériques : l'autonomie des personnes</i></p> <p>L'action publique s'est jusqu'à présent massivement focalisée sur les infrastructures et la connectivité, débouchant en Maine-et-Loire sur un projet de déploiement 100% fibre optique en cinq ans et porté par Anjou numérique, Syndicat Mixte Ouvert (SMO) associant le Département et les EPCI du Maine-et-Loire.</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagnement de la structuration des acteurs de la médiation numérique sur le territoire à l'échelle de chaque PDS ▶ Réflexion autour de définition des actions de l'usage du numérique en service social => En complémentarité des formations à l'accompagnement numérique au niveau régional. ▶ La Fabrique du Numérique du BiblioPôle – Tous connectés ! L'accessibilité pour tous dans les bibliothèques : accompagner la mise à disposition de ressources numériques en outillant et formant le réseau des médiathèques du territoire (conférences numériques, actions de médiation, accès aux ressources numériques) 	14 500,00 €	35 500,00 €
	NC	NC
		40 000,00 €

La participation de l'État partagée entre les fiches 2 et 3 sera de 110 000 € et viendra alimenter la mise en œuvre de ces différentes actions.

OBJECTIFS ET PROGRESSION PAR INDICATEUR	2018	2019	2020	2021
Hub France connectée	0 %	25 %	60 %	100 %
Coordination territoriale	0 %	25 %	60 %	100 %
Cartographie	0 %	50 %	100 %	100 %

FICHE ACTION N°4

Thème de la contractualisation	<p>Référent de Parcours</p> <p>« S’assurer de préserver le parcours des jeunes de 16 à 25 ans »</p>
Intitulé action	<p>Mieux appréhender la démarche de « Référents de parcours » dans une logique de construction et de coordination transversale et interinstitutionnelle pour les jeunes sortants de l’ASE et plus largement un public jeunes « 16 – 25 ans ».</p>
Description de l’action	<p>Les jeunes sortis de l’aide sociale à l’Enfance sont reconnus comme une population cumulant souvent des critères de fragilité sociale. Il est donc indispensable de s’assurer que les jeunes puissent bénéficier à leur sortie d’un accompagnement ou d’un « lieu » qui peut être assuré par différents types de professionnels.</p> <p>En lien avec la fiche action n°1, centrée sur l’anticipation de la sortie de l’ASE et la prévention des sorties sèches, l’objet de cette fiche action s’oriente vers les différents axes de réflexion, portés de manière transversale et interinstitutionnelle, qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le partage d’une culture commune sur la notion de « référents de parcours » quel que soit l’institution ou le service du lieu d’exercice du professionnel accompagnant le jeune, par la construction d’un programme de formation, - Un engagement dans une action citoyenne pour favoriser l’implication des jeunes et prendre en compte leur parole et les rendre acteurs des dispositifs, - Une réflexion sur un décloisonnement dans l’approche des besoins et des articulations nécessaires pour l’accompagnement d’un public cible plus large à savoir les jeunes « 16-25 ans », - La nécessité de développer et renforcer la coordination, des outils plus adaptés et l’innovation, - Ajuster les actions en cohérence avec les conclusions et préconisations de l’étude réalisées par le cabinet Néorizons. <p>Pour mémoire, différents dispositifs sur le suivi du projet individuel de la personne accompagnée sont déjà mis en œuvre dans notre collectivité et développés tel que l’ASG, la RAPT.</p> <p>Dans ces perspectives, différentes actions vont dans un premier temps s’engager à savoir :</p>

- **Construire et déployer le programme de formation sur la démarche « Référents parcours »** des professionnels assurant l'accompagnement des jeunes (services et directions du CD, Partenaires associatifs, Établissements) soit approximativement entre 300 à 400 professionnels

Objectif : Mieux sécuriser le parcours de ces jeunes dans une logique de décroisement

- **Poursuivre l'expérimentation de la fonction de coordination dans une logique globale** pour le public cible jeunes 16-25 ans (entre 1500 et 1700 jeunes concernés) :

Objectifs :

- ✓ Garantir un suivi spécifique et pluridisciplinaire pour ce public cible.
- ✓ Décloisonner l'approche des parcours par une lecture globale interinstitutionnelle,
- ✓ Elaborer/Réactualiser les procédures et outils d'accompagnement :
 - Engager une réflexion sur les outils de suivi spécifique et définir des critères d'évaluation dans les différents projets.
- ✓ S'assurer de la remonté des indicateurs de suivi et notamment concernant les sorties de l'ASE.

- **Encourager la participation accrue des jeunes :**

- Mise en place de groupe de parole de grands mineurs et de jeunes majeurs

État d'avancement de l'étude

Bien qu'impacté par la crise sanitaire, le cabinet Néorizons finalise actuellement son étude évaluative portant sur la politique départementale et les actions mises en place en faveur des jeunes confiés à l'ASE après leur majorité.

Ses conclusions ainsi que ses préconisations seront rendues sous forme de fiches actions fin 2020 pour validation.

Il ressort déjà de l'étude de grands axes tels que :

- Le besoin de mieux définir et affirmer une politique départementale en faveur des jeunes,
- La nécessité de renforcer l'accompagnement des professionnels par le développement des compétences,
- La nécessité d'engager une réflexion sur les réponses alternatives pour les jeunes en rupture,
- La nécessité de consolider les différentes coopérations en interne et en externe,

	<ul style="list-style-type: none"> • La nécessité de construire des outils d'évaluation et d'affiner les données en lien avec ce public cible. <p>Dès début 2021, le plan d'action pourra être présenté et selon les priorités retenues, les premières actions pourront être engagées.</p>
Durée de l'action	2019- 2021
Les Partenaires pressentis	<p><u>Directions du CD concernées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction enfance famille ○ Direction de l'action sociale territoriale ○ Direction de l'insertion ○ Direction habitat-logement ○ Maison départementale de l'autonomie <p><u>Partenaires concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes • Associations (prévention spécialisée, action jeunes, mission locale angevine...) • Direction de protection judiciaire de la jeunesse • Partenaires de l'insertion et de l'emploi (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi, Pôle emploi, missions locales etc • Direction départementale de la cohésion sociale • Acteurs de l'hébergement et du logement, etc
Budget détaillé	<p><u>Budget 2020 :</u></p> <p>Mise en place du dispositif de formation « Référent Parcours » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire une formation des professionnels inter institutions (DAST (CESF/ASG/Éduc prév, UPAM : Conseillers d'action sociale), DEF (SED : MNA, SPE : Référents dont JM et coordo, SOAJ : Assistants familiaux), Partenaires (MECS, Abri de la providence, PJJ, MLA, RJT) : <p>-> Formation d'un maximum de 2/3 jours (budget à répartir entre l'État et le Département) pour une estimation à chiffrer plus précisément de 300 à 400 personnes sur 2020/2021.</p> <p>Poursuivre l'expérimentation de la fonction de coordination dans une approche globale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion pour l'extension à un public cible jeunes 16-25 ans (entre 1500 et 1700 jeunes concernés) • Poursuite de l'expérimentation de la fonction de coordination : redéfinir ses fonctions et les attendus

	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des postes transversaux dans l'accompagnement de la stratégie <p>Engager l'action citoyenne auprès des jeunes pour favoriser leur expression et les rendre acteurs des dispositifs les concernant</p>
--	---

ACTIONS 2020	
Actions	Budget 2020
<p>▶ Programme de formation inter institutions sur la notion de « Référénts parcours » auprès des professionnels assurant l'accompagnement des jeunes : 300 à 400 professionnels Formation de maximum 2 à 3 jours. Coût moyen : 1000 €/j</p>	Fiche formation
<p>▶ Suite de l'expérimentation du poste de coordonnateur : Avec un poste de coordonnateur « jeunes Majeurs » (janvier à mai) et 1 profil plus large coordination jeunesse et citoyenneté</p>	76 000 €
<p>▶ Action citoyenne</p>	

FICHE ACTION N°5 - ENGAGEMENTS SOCLE

STRATEGIE PAUVRETE 2019-2021

Avenant 2020

Thème de la contractualisation	Appui au processus d'orientation et de contractualisation
Intitulé action	Une orientation et un parcours adapté pour chaque bénéficiaire
Description	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conforter le dispositif d'orientation actuel et l'optimiser ▪ Renforcer l'information des bénéficiaires du RSA sur leurs droits et devoirs ▪ Conforter et renforcer l'offre d'accompagnement (orientation / réorientation) pour permettre un accompagnement adapté pour chaque bénéficiaire ▪ Fluidifier et accélérer les traitements (orientations, réorientations et contractualisation) par une dématérialisation des supports et des échanges d'information ▪ Proposition / positionnement sur une action d'insertion
Date de mise en place de l'action	Progressivement (lancement des chantiers), pour chaque bénéficiaire du RSA, dès l'entrée dans le dispositif mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'une orientation des bénéficiaires dès la notification du droit : 2020 ▪ D'un accompagnement adapté et formalisé dans un contrat : 2020 ▪ D'un parcours incluant un accompagnement et/ou une action (insertion, formation...) dans les premiers mois suivant son orientation : 2020
Durée de l'action	En continu avec une progression pour la contractualisation et la mise en parcours par le biais d'actions
Partenaires et co-financeurs	Le Département, La Caf, la Msa, (instruction du droit et accompagnement social) Pôle emploi (accompagnement, parcours) CCAS (accompagnement social)
Budget détaillé 2019 – 2022	Part État dédiée - en 2019 : 111 663,80 €

	<p>- en 2020 : 214 304,25 €</p> <p>Dépenses 2019 : 858 033 €</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renouvellement et diversification des appels à projets d'accompagnement social et socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs, incluant des publics spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> ↳ Appel à projet 2019 travailleurs indépendants : 187 898 € / an ↳ Appel à projet 2019- 2020 migrants : 340 000 € / an (dont cofinancement FSE inclusion) ↳ Appel à projet 2019 gens du voyage : 99 135 € / an ↳ Cahier des charges référence sociale 2019 : 231 000 € / an <p>Dépenses 2020 : 1 245 116 € (cf tableau ci-dessous)</p>
Objectifs et progression	Cf tableau ci-dessous
Déclinaisons opérationnelles	<p>Au niveau de l'organisation et du système d'information</p> <p>Réaffirmation et optimisation du dispositif d'orientation tel que mis en place en 2009 et réaffirmé dans la convention cadre relative au droit à l'orientation et à l'accompagnement des BRSA (guides et référentiels à destination des publics et organismes référents).</p> <p>Généralisation du suivi des parcours (avec rappels aux obligations)</p> <p>Dématérialisation des formulaires, procédures et circuits de transmission et de communication avec les bénéficiaires du RSA (confirmation rdv et transmission d'infos et opportunités par sms/@) et les référents concernant l'orientation et la contractualisation</p> <p>Mise à disposition auprès des référents du système d'information relatif au suivi des bénéficiaires du RSA (sous réserve législation RGPD)</p> <p>Au niveau de l'accompagnement</p> <p>Renouvellement et adaptations des conventions pour la délégation de l'accompagnement emploi et social de publics spécifiques pour tenir compte des besoins (quantitatif et qualitatif)</p> <p>Déclinaisons prévues en 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renouvellement et ajustement des appels à projets pour la délégation de l'accompagnement RSA (référence RSA) avec une prise en compte de publics spécifiques <ul style="list-style-type: none"> * diffusion du document de référence fin septembre 2019 * validation en CP de mars 2020) * Renouvellement des conventions sur la même base qu'en 2019 pour 6 organismes et augmentation du CCAS de Saumur / accompagnement social (hausse de la file active en année pleine à 160 bénéficiaires du RSA) * Envergure / accompagnement socioprofessionnel des gens du voyage : augmentation de la file active de 60 à 90 bénéficiaires du RSA

	<ul style="list-style-type: none"> * BGE Anjou Mayenne / accompagnement TI BRSA : consolidation via le FSE inclusion en substitution au financement État/FSE Emploi) ▪ Déploiement d'une nouvelle action Activéo Équilibre visant la mobilisation du bénéficiaire du RSA et son engagement dans un parcours dès l'entrée dans le dispositif RSA <ul style="list-style-type: none"> * publication du marché en avril * analyse des offres et notification du marché au cours de l'été 2020 * lancement de l'action prévu fin octobre 2020 ▪ Ingénierie de parcours pour l'accélération et la généralisation de l'orientation et le suivi de la contractualisation avec rappels conformément aux orientations de la stratégie pauvreté <ul style="list-style-type: none"> * Mobilisation des équipes de l'insertion en particulier les ingénieurs des parcours et de l'offre d'insertion et l'assistante informatique et statistique * Préparation des indicateurs et mise en place d'un suivi trimestrielle (dans l'attente de la définition des indicateurs au niveau national par la DGCS) * Modélisation du parcours et des process en cohérence avec la stratégie pauvreté * Présentation aux partenaires en COPIL RSA au 1^{er} trimestre 2020 * Lancement d'une enquête sur les pratiques des organismes * Définition d'un plan d'action dans le cadre du COPIL RSA au dernier trimestre 2020 pour tendre vers les objectifs cibles ▪ Développement, adaptation et ouverture aux partenaires (référénts RSA) du système d'information pour l'optimisation et la dématérialisation du suivi des parcours (en attente des travaux conduits par la DGCS) <ul style="list-style-type: none"> * Analyse du système d'info départemental et partenarial actuel et de ses limites * Suivi des travaux pilotés par la DGCS sur le système d'information RSA, veille sur les solutions en développement par les éditeurs * Analyse comparative des solutions, acquisition et déploiement du nouvel outil de suivi dématérialisé des parcours
--	--

Les actions envisagées en 2020

Actions	Budget 2020
Renouvellement et adaptations des conventions pour la délégation de l'accompagnement emploi et social de publics spécifiques pour tenir compte des besoins (quantitatif et qualitatif) : - Renouvellement des conventions d'accompagnement social et socioprofessionnel sur la même base qu'en 2019 pour 6 organismes et augmentation du CCAS de Saumur / accompagnement social (hausse de la file active en année pleine à 160 bénéficiaires du RSA) - Envergure / accompagnement socioprofessionnel des gens du voyage : augmentation de la file active de 60 à 90 bénéficiaires du RSA - BGE Anjou Mayenne / accompagnement TI BRSA : substitution au financement État (FSE Emploi) dans le cadre du FSE inclusion pour consolider l'action	1 092 596 € (Prévisionnel) 579 000 € 133 596 € 380 000 € (prévisionnel)
Déploiement d'une nouvelle action ActivéO Équilibre visant la mobilisation du bénéficiaire du RSA et son engagement dans un parcours dès l'entrée dans le dispositif RSA	116 520 € (Prévisionnel)
Ingénierie de parcours pour l'accélération et la généralisation de l'orientation et le suivi de la contractualisation avec rappels (1/3 tps)	16 000 € (Prévisionnel)
Développement, adaptation et ouverture aux partenaires (référents RSA) du système d'information pour l'optimisation et la dématérialisation du suivi des parcours (en attente des travaux conduits par la DGCS)	20 000 € (Prévisionnel)

Objectifs et progression

Indicateur	2018	2019	2020	2021	2022
Taux d'orientation*	95%	96%	95%	96%	97%
			Impact crise sanitaire	+/- 3% = flux entrants	+/- 3% = flux entrants
Taux d'orientation des bénéficiaires du RSA soumis aux droit et devoirs dans un délai d'un mois suivant la notification OP*	77%	83%	85%	95%	100%
Taux de contractualisation des bénéficiaires du RSA orientés ou avec action de rappel en cas de non-respect*	87%	87%	90%	95 %	97 %
	100%	100%	100 % <i>(suspension des rappels / crise sanitaire)</i>	100 %	(délais légaux) 100 %
Taux de contractualisation des bénéficiaires du RSA orientés dans un délai de 2 mois suivant l'orientation ou avec action de rappel en cas de non-respect*	79%	80%	80%	85%	90%
		100%	<i>(impact crise / suivi des BRSA)</i> 100 % <i>(suspension des rappels / crise sanitaire)</i>	100 %	100 %

*Les objectifs et la trajectoire seront à consolider lorsque les indicateurs seront arrêtés par l'Etat, à l'issue des groupes de travail pilotés par la DGCS.

FICHE ACTION N°6 - ENGAGEMENTS SOCLE

STRATEGIE PAUVRETE 2019-2021

Avenant 2020

Thème de la contractualisation	Garantie d'activité
Intitulé action	Proposer un accompagnement global renforcé prenant en compte les volets emploi et social adapté et gradué (intégré ou articulé) selon les besoins des bénéficiaires du RSA
Description	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre et développer l'accompagnement global ▪ Développer le recours à une offre d'accompagnement global, dite « garantie d'activité » <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser l'offre d'insertion départementale existante - Optimiser (mutualiser), adapter et étoffer l' offre existante
Date de mise en place de l'action	Préparation dès le 2 ^{ème} semestre 2019 pour toute la période 2020-2022
Durée de l'action	Tout au long de la convention avec les ajustements nécessaires
Partenaires et co-financeurs	<p>Département (accompagnement social, socioprofessionnel, IAE, aides à l'emploi, santé, mobilité et logement)</p> <p>État (IAE, aides à l'emploi, accompagnent socioprofessionnel, hébergement, cohésion sociale)</p> <p>Région (formation et mobilité)</p> <p>EPCI (mobilité, et accompagnement socioprofessionnel)</p> <p>Pôle emploi (accompagnement et mobilité)</p> <p>ARS (santé)</p> <p>Caf, Msa (accompagnement social, espaces de vie sociale)</p> <p>CCAS (accompagnement social, aide alimentaire et lien social)</p> <p><i>... (liste non exhaustive des partenaires financiers intervenant dans l'accompagnement social et vers l'emploi)</i></p>

Budget détaillé 2019 – 2022	<p>Part État dédiée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ en 2019 : 111 663,80 € ▪ en 2020 : 214 304,26 € <p>Dépenses 2019 : > 300 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de l'offre d'insertion dite « garantie d'activité » / « Expérimenter » - accompagnement socioprofessionnel (en association intermédiaire) et ActivéO Parcours prof. ▪ Coûts appel à projets pour les AI en 2019* : > 200 000 € / an ▪ Coûts appel à projets 2019* ActivéO parcours pro: > 100 000 € / an envisagés (évaluation et ingénierie en cours) ▪ Développement / accompagnement du déploiement de la plateforme de positionnement des bénéficiaires du RSA sur les actions d'insertion et promotion de l'offre auprès des référents ▪ Chef de projet sur 6 mois et coût de la plateforme (marché en cours d'analyse) repris dans la fiche action n°7 dédiée. <p>Dépenses 2020 : 532 486 € (cf tableau ci-dessous)</p>
Actions financées FAPI	<p>Expérimentations en 2017-2019 :</p> <p>Le Département a mobilisé le FAPI, en complément de ses propres crédits, pour expérimenter plusieurs actions concourant à cet objectif de parcours vers l'emploi.</p> <p>Plusieurs de ces actions font l'objet d'évaluation et seront renouvelées par conventionnement, appel à projet ou marché public.</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUI à temps réduit (7 à 10h) avec accompagnement - Ateliers numériques « A portée de clic » - ActivéO Primo et parcours pro - ADIPRO (apprentissage des savoirs de base) - Découverte des métiers (Agri Mouv, Rallyes pour l'emploi, matinales de l'emploi...)
Objectifs et progression	<p>Accompagnement global</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de suivis en accompagnement global - Nombre de suivis de bénéficiaires du RSA en accompagnement global <p>Offre d'insertion d'accompagnement socioprofessionnel correspondant à la « garantie d'activité »</p> <p>Les indicateurs concernant les actions seront définis par avenant après un état des lieux partagé avec Pôle emploi sur les besoins, les offres respectives et coopérations, existantes et à développer, avec une planification des différents chantiers à mener.</p>

<p>Déclinaisons opérationnelles</p>	<p>Le Département a procédé à la réingénierie de son offre d'insertion 2019 qu'il a défini dans un document de référence servant d'appel à projet (cf diagnostic) en intégrant de manière anticipée les orientations de la stratégie pauvreté.</p> <p>Cette offre, complémentaire au droit commun, s'inscrit donc pleinement dans la logique de la garantie d'activité qui vise un accompagnement renforcé et articulé entre l'emploi et le social.</p> <p>Elle vise à assurer un parcours d'insertion vers l'emploi en mettant au cœur la mise en situation pour permettre le développement des compétences et des savoir-être.</p> <p>Elle repose sur une approche du parcours selon 4 objectifs : « S'engager », « Expérimenter », « Travailler » et « Solutionner ».</p> <p>Conformément aux orientations de la stratégie de lutte contre la pauvreté et au regard de l'offre existante, les axes de travail identifiés pour les années 2019 à 2022 sont les suivants :</p> <p><u>Accompagnement global :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Optimisation des places de l'accompagnement global (activation axe 3, augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA, augmentation des prescriptions par le Département...) ▪ Définir ensemble les modalités pour la montée en charge du dispositif d'accompagnement global <p><u>Offre d'accompagnement socioprofessionnel départemental</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion et mobilisation de l'offre d'accompagnement socioprofessionnel existante (portée par des AI) pour permettre une augmentation des prescriptions par les conseillers Pôle emploi, avec si besoin une augmentation de la volumétrie ▪ Appel à projet pour le renouvellement des prestations ActivéO Primo et Parcours pro (évaluation en cours) initiées dans le cadre du FAPI avec évolution de la volumétrie selon les besoins <p><u>Offres d'insertion « Expérimenter » et « Travailler »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation et déploiement d'expérimentations si elles sont jugées concluantes ▪ Poursuite d'expérimentations d'actions de mises en emploi adaptées à chacun selon la distance à l'emploi (CUI à temps réduit, « équipes insertion », Territoires zéro chômeurs...) <p><u>Offre d'insertion « Solutionner »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Échange pour un éventuel appel à projet Département / Région / Pôle emploi / EPCI pour des services mobilité en territoire ▪ Étude de besoins pour la mise en œuvre « d'appui/accompagnement santé » (emploi / social) en territoire en lien avec l'ARS et les contrats locaux de santé
-------------------------------------	---

Déclinaisons prévues en 2020

- Renouvellement de la convention de coopération avec Pôle emploi pour l'insertion professionnelle et sociale des demandeurs d'emploi fragilisés par un état de précarité ou de pauvreté pour la période 2020-2022 pour un **accompagnement global**
- Renouvellement de l'offre d'insertion dite « garantie d'activité » / **Accompagnement socioprofessionnel par les associations intermédiaires**
 - * diffusion du document de référence fin septembre 2019 pour la campagne d'instruction des demandes de financement 2020
 - * examen et validation en CP de mars 2020
- Renforcement de l'équipe des développeurs pour le déploiement de l'offre d'insertion (5^{ème} développeur)
- Poursuite du développement et déploiement de la **plateforme JobAnjou sur le volet offre d'insertion** (mise en relation, inscription et suivi du parcours dans l'action) –chef de projet JobAnjou / volet insertion à ½ tps
 - * mise en service envisagée en septembre 2020
 - * formation et accompagnement des référents, opérateurs et bénéficiaires
- Poursuite des expérimentations engagées dans le cadre du FAPI sur **les équipes insertion CUI TR** et promotion du dispositif pour un essaimage sur d'autres territoires
 - * renouvellement de l'équipe insertion portée par Filalinge à Angers
 - * promotion et prospection de nouvelles actions pour essaimage tout courant 2020
- **Ingénierie de l'offre d'insertion** pour l'élaboration et la publication d'appels à projets et de marchés publics
- Déploiement d'une nouvelle action **ActivéO Pro** visant la mobilisation du bénéficiaire du RSA et son engagement dans un parcours d'accès à l'emploi dès l'entrée dans le dispositif RSA
 - * publication du marché en avril
 - * analyse des offres et notification du marché au cours de l'été 2020
 - * lancement de l'action prévu fin octobre 2020
- **Appels à projets et de marchés spécifiques** au cours de l'année pour des actions répondant aux besoins des publics, prenant en compte à la crise sanitaire et soutien du Pacte Ambition pour accompagner davantage de bénéficiaires du RSA

Les actions envisagées en 2020

Actions	Budget 2020
Renouvellement de l'offre d'insertion dite « garantie d'activité » - Accompagnement socioprofessionnel par les associations intermédiaires - Poursuite des expérimentations engagées dans le cadre du FAPI sur les équipes insertion CUI TR et promotion du dispositif pour un essaimage sur d'autres territoires	245 434 € (Prévisionnel) 207 834 € 37 600 €
Renforcement de l'équipe des développeurs pour le déploiement de l'offre d'insertion (5 ^{ème} développeur)	44 000 € (Prévisionnel)
Poursuite du développement et déploiement de la plateforme JobAnjou sur le volet offre d'insertion (mise en relation, inscription et suivi du parcours dans l'action) – Poste de chef de projet JobAnjou / volet insertion à ½ tps	22 000 € (Prévisionnel)
Ingénierie de l'offre d'insertion	12 000 € (Prévisionnel)
Déploiement d'une nouvelle action ActivéO Pro visant la mobilisation du bénéficiaire du RSA et son engagement dans un parcours d'accès à l'emploi dès l'entrée dans le dispositif RSA	209 052 € (Prévisionnel)
Appels à projets et de marchés spécifiques au cours de l'année pour des actions répondant aux besoins des publics, prenant en compte à la crise sanitaire et soutien du Pacte Ambition pour accompagner davantage de bénéficiaires du RSA	Selon les projets identifiés

FICHE ACTION N°7 - INITIATIVES DU DEPARTEMENT

STRATEGIE PAUVRETE 2019-2021

Avenant 2020

<p>Intitulé action</p>	<p>Déployer un système d'information partagé et une plateforme informatisée permettant de positionner et de rapprocher les bénéficiaires du RSA avec les actions d'insertion et des offres d'emploi</p> <p>Développer de nouvelles actions d'insertion d'initiative locale répondant aux besoins des publics bénéficiaires du RSA en complément de la garantie d'activité</p>
<p>Description</p>	<p>Le Département souhaite expérimenter de nouvelles actions pour favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA.</p> <p>En effet, malgré des besoins de main d'œuvre conséquents de la part des entreprises, le nombre de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires du RSA reste élevé.</p> <p>Le projet JobAnjou vise à mettre en œuvre de nouvelles formes de mise en relation entre des bénéficiaires du RSA et des employeurs qui recrutent, en développant une plateforme qui comprendrait deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un outil de positionnement sur l'offre d'insertion et de suivi des parcours - Un outil de rapprochement entre les bénéficiaires du RSA et les entreprises qui recrutent <p>Sur ce dernier volet, la plateforme se veut une solution complémentaire à l'offre de Pôle emploi qui propose des outils de mise de recherche d'emploi et de mise en relation efficaces pour les demandeurs d'emploi.</p> <p>La volonté du Département est de contribuer à son niveau, à faciliter le rapprochement en proposant un outil novateur, plébiscité par de plus en plus de Départements.</p> <p>Celui-ci repose sur le principe de géolocalisation tant pour l'employeur que pour le demandeur d'emploi bénéficiaire du RSA, la proximité du lieu de travail constituant un facteur facilitant pour l'insertion professionnelle durable.</p>

	<p>En effet, le marché du travail n'est pas monolithique et se traduit notamment par un nombre important d'emplois non visibles (marché caché) et/ou non pourvus malgré leur diffusion par les différents supports existants. Certaines entreprises ne souhaitent pas s'adresser à Pôle emploi, mobilise des réseaux peu identifiables aux bénéficiaires du RSA ou tout simplement renoncent à recruter.</p> <p>Cette plateforme constitue donc un outil au service des bénéficiaires du RSA pour permettre un suivi du parcours et une valorisation de leurs compétences auprès des employeurs potentiels.</p> <p>Cet outil s'inscrit au cœur de la politique d'insertion du Département présentent plusieurs intérêts :</p> <p><u>Vis-à-vis des bénéficiaires du RSA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rendre acteurs de leurs recherches avec un outil simple d'accès - Leur offrir des opportunités d'emplois proches de chez eux - Leur faire connaître les métiers qui recrutent à côté de chez eux et les amener les découvrir en lien avec leur référent RSA dans le cadre de l'accompagnement <p><u>Vis-à-vis des référents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Leur permettre de mieux appréhender l'offre d'insertion et de positionner des bénéficiaires du RSA qu'il suivent - Leur mettre à disposition un outil de suivi des parcours et de communication avec les opérateurs mettant en œuvre les actions d'insertion auprès de publics dont ils sont référents. <p><u>Vis-à-vis des entreprises</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Leur proposer un outil innovant de recrutement, complémentaire de celui de Pôle emploi et des autres solutions (agrégateurs d'offres, réseaux sociaux...) - Leur suggérer d'autres modes de recrutement avec une mise en relation par géolocalisation et par compétences - Les inciter à se mobiliser pour faire découvrir leurs métiers, leurs entreprises (visites, parrainage, immersion...) <p>Au-delà de cette plateforme de mise en relation, le Département développera de nouvelles actions d'initiative locale en complément d'actions précédemment financées dans le cadre du FAPI.</p>
Public cible	Bénéficiaires du RSA
Lien stratégie pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantie d'un parcours d'insertion et d'un accompagnement adapté ▪ Garantie d'activité ▪ Développer le pouvoir d'agir des bénéficiaires du RSA ▪ Partager les informations relatives au parcours du bénéficiaire du RSA

<p>Date de mise en place de l'action</p>	<p><u>Sur le projet JobAnjou</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition du besoin au second semestre 2018 et ▪ Élaboration de la commande publique au 1^{er} trimestre 2019 ▪ Parution du marché en mars / avril 2019 ▪ Mise en service de la plateforme envisagée début 2020 <p><u>Sur les actions d'initiative locale : tout au long des années 2020 et 2021</u></p>
<p>Durée de l'action</p>	<p>2019 à 2022</p>
<p>Partenaires et co-financeurs</p>	<p>Département et État (stratégie pauvreté)</p>
<p>Budget détaillé 2019 – 2022</p>	<p>Part État dédiée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ en 2019 : 103 406,17 € ▪ en 2020 : 379 583,38 € dont FAPI inclus (413 817 € en 2019) <p>Dépenses 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ingénierie du projet et de son développement (système d'information partagé et plateforme de mise en relation : ▪ Coûts RH et informatiques en cours d'évaluation ▪ Déploiement et gestion de la plateforme ▪ Chef de projet sur 6 mois, soit 30 000 € ▪ Abonnement à la plateforme dématérialisée : ▪ 125 000 € pour 6 mois (Dont Investissement : 75 000 € et Fonctionnement : 50 000 €) <p>Dépenses 2020 : 913 485,00 € (cf tableau ci-dessous)</p>
<p>Objectifs poursuivis et progression</p>	<p>Objectifs</p> <p>Sur JobAnjou</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Positionner les bénéficiaires du RSA sur des actions d'insertion adaptées pour dynamiser leur parcours ▪ Partager l'information sur les parcours des bénéficiaires du RSA pour favoriser la coordination des interventions des différents professionnels de l'accompagnement emploi et social (référents et opérateurs) ▪ Développer la mise en relation entre les bénéficiaires du RSA et les employeurs qui recrutent ▪ Augmenter le nombre de sorties vers l'emploi et réduire le nombre de bénéficiaires du RSA (conditionné à l'importance des flux d'entrée au RSA)

	<p><u>Sur les autres actions d'initiatives locales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les parcours d'insertion et d'accès à l'emploi <p><u>Indicateurs de suivi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires positionnés / retenus sur les actions d'insertion - Nombre de bénéficiaires positionnés / retenus sur les offres d'emploi - Économie de la dépense d'allocation RSA liée aux placements en emploi (mesure du retour sur investissement de la plateforme) - Nombre de sorties du dispositif RSA par l'emploi (étude de faisabilité de l'indicateur) - Nombre de foyers bénéficiaires du RSA
--	--

Les actions envisagées en 2020

Actions	Budget 2020
<p>Déploiement de la plateforme JobAnjou / volet emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie du projet, pilotage, développement et promotion (système d'information partagé et plateforme de mise en relation) - Abonnement à la plateforme dématérialisée JobAnjou (hors options) - Équipe projet (1/2 tps chef de projet, 3 assistants hotline et un conseiller emploi) - Action de formation des bénéficiaires du RSA à l'usage de JobAnjou via un marché public 	<p>361 485 € (Prévisionnel)</p> <p style="margin-left: 20px;">70 000 €</p> <p style="margin-left: 20px;">142 789 €</p> <p style="margin-left: 20px;"><i>Options à chiffrer</i></p> <p style="margin-left: 20px;">108 696 €</p> <p style="margin-left: 20px;">40 000 €</p>
<p>Ingénierie de l'offre d'insertion pour l'élaboration des AAP et marchés publics</p>	<p>12 000 € (Prévisionnel)</p>
<p>Autres actions d'initiative locale précédemment financées dans le cadre du FAPI ou correspondant à des besoins nouveaux en lien avec la crise sanitaire, en cohérence avec les objectifs de la garantie d'activité (outils facilitateurs du parcours) et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de l'offre de service la Plateforme départementale mobilité insertion Néo Mob'in portée par AFODIL (AAP 2019-2020) - Renouvellement de l'appel à projet relatif au dispositif d'apprentissage des savoirs de base ADIPRO - Innovation sur l'Estime de soi avec le lancement d'un appel à projet pour la mise en places d'ateliers mobilisables par les organismes conventionnés par le Département et les services départementaux dédiés à l'insertion - Expérimentation dans le cadre d'un marché public, d'une action de garde d'enfants sur horaires atypique ou d'urgence pour favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA - Autres actions répondant à des besoins locaux 	<p>540 000 € (Prévisionnel)</p> <p style="margin-left: 20px;">280 000 €</p> <p style="margin-left: 20px;">120 000 €</p> <p style="margin-left: 20px;">100 000 €</p> <p style="margin-left: 20px;">40 000 €</p> <p style="margin-left: 20px;"><i>Selon les projets</i></p>

FICHE FORMATION TRANSVERSALE

Thème de la contractualisation	Mise en place du plan de formation des travailleurs sociaux des conseils départementaux et des partenaires
Intitulé action	Formation des Travailleurs sociaux
Descriptions des actions	<p>Selon la note de cadrage « Formation des travailleurs sociaux » publiée suite à la journée de lancement du 14 janvier 2020, la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté a défini plusieurs ambitions qui impliquent directement le travail social et supposent le concours actif des travailleurs sociaux. L'une des ambitions est de mobiliser l'action sociale comme un outil d'action collective où l'Etat favorise le développement des bonnes pratiques, des initiatives des territoires et des acteurs de terrain.</p> <p>En ce sens, les travailleurs sociaux sont amenés à faire évoluer leurs pratiques professionnelles en accentuant l'approche globale des situations des personnes, tout en soulignant le rôle central des personnes accompagnées dans leur propre parcours. En complément, il s'agit de valoriser une démarche de prévention, en soulignant la coordination et le partenariat de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement, tout en s'adaptant aux évolutions émergeantes de l'entrée du numérique dans les pratiques professionnelles.</p> <p>Dans ce contexte, et afin de permettre la progression du travail social dans une logique de décroisement, le département a entrepris des actions de formation des travailleurs sociaux du département et des partenaires. Ces formations sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le décroisement et la transversalité : Formation sur l'accès au logement des jeunes par le service logement jeunes d'Habitat Jeunes David d'Angers auprès des professionnels accompagnant des grands mineurs et jeunes majeurs tous services, lieux d'accueils et d'accompagnement confondus - Valorisation des actions de formation proposées aux assistants sociaux et aux assistants administratifs pour améliorer la qualité de l'accueil (dont formation en intra, exemple : offre de la Direction insertion, pour ouvertures de droits RSA pour publics spécifiques) - Modules de formations proposés aux CCAS ruraux, aux MSAP et aux Maisons de France pour une meilleure maîtrise de l'offre de service en Maison départementale des solidarités (MDS) : phase de déploiement

	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des Formations numériques pour les professionnels : Journée de sensibilisation pour les travailleurs sociaux hors Angers - Programme de formation inter institutions sur la notion de « Référents parcours » auprès des professionnels assurant l'accompagnement des jeunes : 300 à 400 professionnels. Formation de maximum 2 à 3 jours. Coût moyen : 1000 €/j
Publics cibles	Travailleurs sociaux
Durée de l'action	Année 2020
Partenaires pressentis	<p>Services départementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction enfance famille (SED, SPE et SOAJ) - Direction de l'action sociale territoriale - Direction de l'insertion - Direction habitat-logement - Maison départementale de l'autonomie <p>ARS Direction départementale de la cohésion sociale Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi Direction des services départementaux de l'éducation nationale Missions locales Service intégré de l'accueil et de l'orientation Chambres consulaires Associations Bailleurs sociaux Centres hospitaliers Pôle emploi CCAS MECS Associations (ex : Abri de la Providence) PJJ Missions locales RIT CAF (Jeunes parents) AEMO CHRS</p>
Objectifs et progression	<p>Ces formations, destinées aux travailleurs sociaux du département et des partenaires ont pour objectif d'accentuer la maîtrise des professionnels sur les 6 thématiques de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La participation des personnes - Le « Aller vers » - Le développement social et le travail social collectif - Le travail social et territoires - L'insertion socio-professionnelle - Le travail social et numérique

	Ces formations, liées les unes aux autres, constituent le maillage nécessaire afin de permettre de répondre aux objectifs définis dans les fiches action du département, tout en accompagnant les évolutions des pratiques professionnelles, inhérentes aux ambitions de la stratégie.
--	--

Actions 2020	état	département
<p>► Fiche action 1 – Prévenir toute sortie sèche des jeunes de l’ASE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le décroisement et la transversalité : Formation sur l’accès au logement des jeunes par le service logement jeunes d’Habitat Jeunes David d’Angers auprès des professionnels accompagnant des grands mineurs et jeunes majeurs tous services, lieux d’accueils et d’accompagnement confondus 	22 655 euros	
<p>► Fiche action 2 – Le premier accueil social inconditionnel de proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des actions de formation proposées aux assistants sociaux et aux assistants administratifs pour améliorer la qualité de l’accueil (dont formation en intra, exemple : offre de la Direction insertion, pour ouvertures de droits RSA pour publics spécifiques) 	2 540 euros	
<p>► Fiche action 3 – Le premier accueil social inconditionnel de proximité (inclusion numérique)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des Formations numériques pour les professionnels : Journée de sensibilisation pour les travailleurs sociaux hors Angers (en 2019 : cette journée a eu lieu pour les TS uniquement sur Angers) 	3 075 euros	
<p>► Fiche action 4 – La démarche « Référent de parcours »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme de formation inter institutions sur la notion de « Référents parcours » auprès des professionnels assurant l’accompagnement des jeunes : 300 à 400 professionnels. Formation de maximum 2 à 3 jours. Coût moyen : 1000 €/j 	57 230 euros	